

Carreleur (H/F)

Bâtiments industriels, piscines, hôpitaux, laboratoires, salles de bains, cuisines : nombreux sont les locaux où carreaux et dalles ont été posés.

Si les métiers du parachèvement t'intéressent et qu'il te plairait de réaliser ce type de poses, le métier de carreleur s'offre à toi.

.....

En tant que carreleur, tu ne te concentreras pas exclusivement sur la construction de logements : ton travail sera en effet particulièrement apprécié aux endroits qui exigent un degré élevé de propreté et d'hygiène.

Tu poseras des carreaux et des dalles et tu confèreras aux murs et façades une enveloppe qui les protégera et les embellira en même temps.

Etant donné que les habitations modernes ne se présentent pas de façon uniforme, tu apporteras des notes personnelles dans les maisons et habitations par des couleurs et schémas individuels. Ton avis sera dès lors très sollicité.

Si tu choisis d'exercer cette activité, il conviendra que tu sois très précis dans ton travail et que tu saches prendre des précautions particulières dans la manipulation des différents mortiers et produits adhésifs que tu utiliseras.



ACTIVITÉS ET TÂCHES

- + Poser et sceller des dalles en marbre, en granit, en pierres naturelles de tous genres, en simili-pierre, pour des revêtements de façades, de murs, de planchers, de cheminées, de puits et de fontaines
- + Fabriquer et entretenir des monuments, des pierres tombales et des dalles de caveaux
- + Exécuter et restaurer des éléments architecturaux et de bas-reliefs
- + Fabriquer à l'atelier des dalles ainsi que des éléments meulés et polis pour des revêtements de parois et de planchers, des escaliers, des installations de vitrines et de comptoirs, des dessus de meubles, des revêtements de cheminées et de radiateurs ainsi que des colonnes
- + Fabriquer et poser des éléments de construction, tels que des piliers, des encadrements de portes et de fenêtres, des trumeaux ou pilastres et des colonnes
- + Tailler des pierres
- + Exécuter des travaux de restauration, de nettoyage et d'entretien
- + Projeter, fabriquer et monter des monuments de tous genres
- + Projeter et exécuter des inscriptions, des ornements et des emblèmes
- + Concevoir et exécuter des sculptures artisanales et artistiques
- + Réaliser des travaux de conservation pour pierres
- + Réaliser des revêtements de sols, de murs, de plafonds, de marches d'escaliers, de tablettes et de récipients à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments par des dalles et carreaux de tous genres
- + Réaliser des revêtements de caves, de poêles de faïence et de cheminées à feu ouvert par des dalles et carreaux de tous genres
- + Confectionner et poser des chapes de tous genres ainsi que des socles s'y rapportant
- + Appliquer et poser des couches d'étanchéité et des couches isolantes de tous genres
- + Appliquer des couches de résines synthétiques de tous genres, également comme vitrifications

QUALITÉS ET PROFIL

- + Disposer de solides connaissances techniques et d'une dextérité au-dessus de la moyenne
- + Avoir le goût de la décoration et le sens des formes
- + Être précis
- + Avoir le sens des couleurs



FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).

FORMATION CCP

Conditions d'admission:

- + être âgé de 15 ans au moins au 1er septembre de l'année en cours ;
- + avoir réussi au moins 18 modules en classe de 5e P (de préparation) ou avoir fréquenté une classe IPDM. La formation menant au CCP s'étend sur trois ans. Elle est organisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante ».

La formation se déroule d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique) suivant les horaires et programmes prévus par un règlement grand-ducal.

Après l'obtention du certificat CCP, il est admis en classe de 3^e de la formation menant au DAP dans la même profession. Il est donc possible d'entamer cette formation dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de « formation mixte » :

- + la première année est organisée en régime plein-temps dans un lycée technique,
- + la deuxième et troisième année sont organisées en formation pratique dans une entreprise et en formation théorique dans un lycée technique.



FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 855.62)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 22 août 2019

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 855.62)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)

Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	950.94 €
Après projet intégré intermédiaire:	1426.32 €

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE (CCP)

Brut:	Mensuel
1ère année:	760.73 €
2ème année:	950.94 €
3ème année:	1141.14 €

